

Union & Dynamisme

pour Saint Christol lez Alès

Après l'interview du Maire
dans Midi Libre,
**100 jours pour ne rien
faire**
**100 lignes pour ne rien
dire**

Le Journal de l'opposition municipale

Edito

Ce journal, tribune du groupe d'opposition au Conseil Municipal, se veut le parle-parole de toutes celles et de tous ceux qui sont (déjà!) déçus de l'immobilisme et du dogmatisme qui caractérisent la nouvelle municipalité. Véritable force de proposition, « Union & Dynamisme » défend une certaine idée de Saint Christol, celle qui a permis à notre commune de devenir et de rester en 25 ans « la commune la plus dynamique du bassin alésien, une ville qui bouge », tout en demeurant une ville où il y fait bon vivre, respectueuse de son cadre de vie et de son environnement.

Appelé à impulser et à organiser une nouvelle alternative, ce journal a vocation à rassembler, au-delà des divisions du passé récent ou plus lointain et au-delà de toute considération nationale, toutes les Saint-christolennes et tous les Saint-christolens qui partagent notre vision. Et refusent le retour aux méthodes étouffantes qui, par le passé, ont précipité le bassin minier et industriel d'Alès et de sa région dans une situation de sinistre économique et social.



Vos élus de l'opposition municipale (en partant de la gauche):
Denis ROCHE, Nathalie RIVENOQ, Ghislaine BINGLER et Grégory THOMAS

Une opposition municipale au service
et à l'écoute des saint-christolens:

**Vos élus vous recevront
tous les samedis de 10h à 12h**

à leur permanence:
46, avenue Jean Moulin
(à côté de la police municipale)

**Courriel: contact@unis30380
Site: www.unis30380.org**

100 jours pour rien !

Vous avez dit catastrophique ?

D'après le maire actuel, le bilan financier de la précédente municipalité est tellement catastrophique que le sous-préfet aurait demandé un audit.

Premièrement, depuis les lois de décentralisation, une telle démarche n'entre pas dans les compétences du sous-préfet : ce serait même de sa part un abus de pouvoir... enfin passons.

Deuxièmement, devant une telle soit disant situation, on se demande bien pourquoi le maire actuel a choisi comme adjoint aux finances le même élu qui exerçait cette fonction lors de la municipalité précédente. C'est du masochisme ça... non ?

Dans la même veine, le maire reproche à la municipalité un impayé de 40 000 euros réclamé par l'entreprise Cégélec pour des travaux sur la 6110 (entrée Sud).

D'abord, par rapport au coût total du programme « Entrée Sud » soit 1,2 millions d'euros, une telle somme représente 3% du marché... on a connu pire comme dépassement. D'autre part, les 40 000 euros réclamés par Cégélec doivent faire l'objet d'un état des travaux contradictoire permettant de déterminer le chiffre exact du supplément.

Poursuivant sa démonstration, le maire actuel évoque un nouvel impayé de 40 000 euros à Véolia, notre fermier pour l'eau. Ces 40 000 euros résultent pour 20 000 euros d'une énorme fuite d'eau souterraine estimée à 40 000 euros par Véolia et ramenée à 20 000 euros avec un échelonnement possible de paiement après négociation avec la précédente municipalité. Le reste, environ 17 000 euros, c'est tout simplement la consommation 2007 facturée en retard, en 2008, par Véolia. Là aussi, il doit y avoir des possibilités d'échelonnement.

Le bilan de 100 jours

Elus depuis 100 jours, ils ont proposé un budget : qui ne donne pas les moyens aux services municipaux de travailler dans des conditions satisfaisantes (-16%), qui ne prévoit aucun programme dans le domaine de l'entretien et de la rénovation de la voirie existante, Qui diminue de 25% les crédits relatifs aux transports, Mais qui augmente de 21%... les indemnités des élus !!!

L'Eglise

Ils craignent de ne pas pouvoir réaliser les travaux de l'église subventionnés à 50% par le Conseil Général d'ici la fin de l'année et donc de perdre cette subvention. En 100 jours, qui les empêchait, sur un programme totalement préparé par la municipalité précédente, de demander à l'architecte choisi d'élaborer le DCE (dossier de consultation des entreprises) et ainsi de pouvoir lancer lesdits travaux au deuxième semestre 2008 ?

Lycée - INRA - Pompiers

Ils accusent la municipalité précédente de n'avoir rien fait concernant l'acquisition des terrains du barreau routier à construire pour le futur lycée : c'est faux ! la municipalité précédente a même lancé, à la demande du Conseil Général une DUP

(déclaration d'utilité publique) dans ce but... on peut même vous donner le nom du bureau d'études chargé de la mener à bien : Cereg Ingénierie ! D'autre part, un accord avait été trouvé avec la direction départementale des Domaines concernant les terrains de l'INRA : vente des terrains nécessaires au barreau routier et de l'arboretum le long de la 6110 (ces derniers terrains devant être revendus à l'entreprise Renault Trucks qui doit s'installer à proximité). Mieux même, les Domaines avaient accepté un échelonnement du paiement ! Accord effectif par lettre et quasiment conclu avec les 2 propriétaires des terrains concernant le giratoire sur la route de Montèze et les échanges de terrains au début du barreau. Cession gratuite obligatoire pour les 2 propriétaires restants en relation avec des dépôts de permis de construire de leur part (Snack et Renault Trucks). Le tout avec possibilité de déclenchement de la DUP si l'amiable échoue. Voilà la situation ! A eux de la gérer et ils ont jusqu'en janvier 2009, date programmée des débuts des travaux par le Conseil Général pour le faire.

Les terrains de l'INRA seraient soit disant insuffisant pour la caserne des Pompiers : il avait été convenu avec les responsables départementaux et locaux des pompiers de construire la caserne sur les 1 à 1,5 ha de l'INRA et que le cas échéant, le commandement du groupement pourrait récupérer 2 bâtiments INRA vides (en dehors du Centre de transfert réservé aux chercheurs du CNRS). Si ces bâtiments ne convenaient pas au commandement du groupement, il pouvait aller ailleurs. Où est le problème ? Quant à l'accès sur le barreau, ce dernier doit être inclus dans le périmètre de l'agglomération de St Christol et sa gestion donc, relevée de la compétence municipale... où est le problème ?

Les autres grands projets

Où en est le Palais des Sports Communautaires redevenu, le maire dixit, un vulgaire « gymnase » ?
Où en est la voie de contournement... tombée aux oubliettes ?
Où en est l'agrandissement de la station d'épuration et la mise en conformité de l'entreprise Coudène ?
Où en sont les ZAC des Combes et de Valés et le programme d'infrastructures routières qui en découle ?
Où en est le PLU ? En dehors de la transformation des zones II AU en I AU, autrement dit la même chose mais avec la nécessité, pour les zones I AU, de modifier à chaque fois le PLU, c'est-à-dire 6 mois supplémentaires de délais administratifs !!!

En réalité et tous les saint-christolens le remarquent, depuis 100 jours, il ne se passe vraiment pas grand-chose à Saint Christol !!!

**Le chiffre du jour : 21 %
C'est l'augmentation des indemnités des élus
votée par le nouveau conseil municipal.**

Déclaration de notre groupe

concernant la création et l'organisation de la composition interne de 15 commissions municipales

Nous avons relevé dans le programme du groupe majoritaire, au chapitre « Citoyenneté », que vous étiez favorable à « une gestion communale participative, humaine et ouverte ». En fonction de cette affirmation, il nous apparaît particulièrement surprenant que vous fixiez d'autorité le nombre des membres des commissions municipales à 6 ou 7, alors qu'au mandat précédent, ces commissions ne comportaient aucune limitation du nombre de participants.

En conséquence, pour rester dans la ligne des déclarations d'intentions de votre programme, nous proposons au Conseil Municipal de ne pas limiter le nombre de participants aux diverses commissions municipales, hors celles réglementaires.

En 2001, la précédente municipalité conduite par le maire sor-

Déclaration de notre groupe

concernant l'élection des délégués à la Communauté d'Agglomération du Grand-Alès

tant Jean Sirvin, avait accordé une délégation à la communauté d'agglomération du Grand-Alès à chacun des groupes d'opposition au Conseil Municipal, ceci dans le plus profond respect du choix démocratique des Saint-Christolens. Et fait remarquable, elle était la seule collectivité au sein de l'agglomération à avoir eu cette démarche.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que déplorer que le groupe majoritaire au Conseil Municipal, en l'occurrence « Clarté et Démocratie » et son maire, sous un fallacieux prétexte, refusent toute représentation de l'opposition à la communauté d'agglomération du Grand-Alès.

Ainsi, 53% des Saint-Christolens seront privés de toute représentation et moyen d'expression au sein de la communauté d'agglomération du Grand-Alès où sont prises des décisions d'importance pour notre ville et son avenir.

Il y a là une contradiction, peu surprenante en fait, entre l'intitulé du groupe majoritaire et sa première décision politique qui situe bien les limites de son comportement démocratique. Et il en est de même entre les déclarations du maire actuel et cette décision politique.

Enfin, nous voudrions faire remarquer à Monsieur le Maire que Saint Christol n'a pas attendu son élection pour prendre toute sa place à l'agglomération et en recueillir quelques réalisations d'importance. Mieux même, il est d'évidence publique que Saint Christol, au sein de l'agglomération, a toujours su défendre et conserver son originalité et sa spécificité, et être reconnu comme un partenaire travaillant d'égal à égal avec les responsables du Grand-Alès. Ceci en participant pleinement et totalement au fonctionnement de ladite collectivité.

Nous souhaitons, pour les Saint-Christolennes et Saint-Christolens qu'il en soit de même avec la nouvelle municipalité.

Quant à notre groupe, même exclu de représentation à la communauté, se montrera très vigilant et sans concession à ce sujet. Nous souhaitons que les grands projets communautaires déjà engagés sur la ville de Saint Christol aboutissent concrètement et rapidement.

Les Effets D'annonces de la nouvelle municipalité :

La dotation par élève passe de 37 euros à 42.

Cela représente chichement 1500 euros supplémentaires au budget 2008.

En contrepartie le chapitre Transport passe de 90 000 euros dépensé en 2007 à 70 000 euros prévus pour 2008.

Augmentation de la dotation aux divers offices (OMS ; OMDS ; AGOLIM et OMC)

Force est de constater qu'avec l'augmentation générale des tarifs des transports mis à disposition des associations, qui passent de 0.60€ le Km à 2.14€ le Km (soit +256%), cette mesure est complètement contrebalancée...

Plus remarquable encore, les associations et les employés municipaux paieront désormais plein tarifs pour les locations de salles...une grande avancée sociale vis-à-vis du personnel.

En parlant des augmentations de tarifs tous azimuts, notons celles concernant le marché, les forains du 14 Juillet et les camions de pizza. Ces augmentations pénalisent les intéressés pour des gains ridicules.

Indépendance des divers offices.

On a vraiment de quoi se poser des questions :

- Présidence de l'OMS pour le chef historique de Clarté et Démocratie
- Présence en force au comité des associations + AGOLIM

la municipalité doit faire des économies...

Augmentation de l'indemnité des élus de +21% (Notre groupe a voté contre).

Ainsi le maire actuel prend 100% de son indemnité d'élue.

A titre indicatif, le maire précédent ne prenait que 45% de cette indemnité.

A quand l'apparition de la très jeune déléguée à l'enfance-jeunesse, véritable « Arlésienne » du Conseil Municipal ?

Et dire que lors du mandat précédent ils étaient contre !

L'association « Avant-hier à hier » (musée du Scribe) a encore une fois su tirer son épingle du jeu, avec l'obtention de 2 subventions :

- Une de 1500€ au titre de l'organisation du festival de la calligraphie 2008.
- Une de 4125€ pour un programme pédagogique en liaison avec l'APE St Christophe.

La 6110 (ex route nationale)... en panne.

La 6110 est un danger permanent qui prend, aux yeux de ses utilisateurs quotidiens, des allures de vitrine, prémonitoire pour certains, annoncée pour beaucoup.

Si dès le début des travaux, en mai 2007, le rythme n'a jamais faibli :

(- juin 2007 : enfouissement des réseaux / rond point du Moulin Cévenol.

- octobre 2007 : réalisation des Accès aux huiles Benoît et European Home.

- novembre 2007 : pose des candélabres et des rampes.

- janvier 2008 : réalisation du giratoire du chemin de Cabot).

et se maintient de façon soutenue jusqu'au 16 mars (date des élections)

Il semble que ce fut la date d'un coup d'arrêt qui laisse perplexes et désarmés devant l'incompréhensible, bon nombre de Saint-Christolens et d'utilisateurs divers, occasionnels comme habituels.

Ainsi il aura fallu 100 jours pour refaire la chaussée de la 6110 abîmée par les tranchées des entreprises. Mais c'est une grande première, cela a été fait aux frais des contribuables locaux alors que la réfection relevée de la responsabilité des entreprises.

Dès son entrée en fonction, la nouvelle équipe municipale procède à l'annulation brutale de 2 conventions avec le Syndicat Mixte Départemental du Gard (SMDE).

On stoppe net les travaux d'enfouissement des lignes entre le rond point du Moulin Cévenol et le carrefour de Valès/Févérol (coût prévu : 31899 € pour le SMDE).

Mais des lampadaires qui attendent sagement, bien emballés, aux services techniques municipaux. Plus de mise en sécurité de l'arrêt de car et du cheminement vers la ville.

A quand la date de la reprise du chantier ? On nous parle de septembre... C'est pressez-vous lentement.

Grand Alès

Avec la nouvelle équipe municipale, on allait voir ce qu'on allait voir à la communauté d'agglomération du grand Alès !

Et d'exiger 3 postes de vice-président pour Saint-Christol, et de réclamer une présidence tournante annuellement de la communauté...

On a vu : Saint-Christol obtient 2 postes, comme avant, et max Roustan a été élu président pour 6 ans, sans opposition.

Mieux : max Roustan a été réélu sans problème à la présidence du Pays Cévennes, face à Chaulet, communiste notoire.

Quant au super délégué local à la communauté d'agglomération, il s'est refusé lors du conseil municipal suivant le conseil de la communauté, d'en donner le compte rendu.

Il paraît qu'il réserve cela pour la commission municipale... qu'il n'a toujours pas réunie plus de 2 mois après le conseil de communauté !

Voilà de la démocratie... lente.

D'ailleurs, à ce sujet, rappelons que nos donateurs de leçon de démocratie ont fermement refusé de donner des postes à la communauté d'agglomération, à l'opposition municipale... alors que la municipalité précédente, réellement démocratique, elle, les y avait conviés.

Pas plus de démocratie que de clarté, donc.

Et à propos de clarté, où en sont donc les projets communautaires sur Saint-Christol ?...

Dénigrer ou agir ?

1) Le ton

Réunion de l'AGOLIM en vue de la répartition des salles municipales :

Dans la continuité du maire, le 1er adjoint se lance dans une violente diatribe contre la précédente équipe municipale, et dénonce l'état prétendu déplorable des groupes scolaires publics, soit disant « non entretenus », et de la voirie communale.

C'est cependant très sereinement que nos deux élus présents, Ghislaine Bingler et Denis Roche, peuvent répondre : « c'est n'importe quoi »... et le prouvent !

2) Les faits. Les écoles

Pour la seule année 2007 à Marignac, nous avons créé 2 bureaux supplémentaires, monté une salle audiovisuelle, remplacé plusieurs fenêtres au rez-de-chaussée, changé le grillage ouest et terminé la fermeture et la mise en sécurité du groupe.

A Joliot-Curie, nous avons installé une nouvelle clôture et 2 nouveaux portails.

(- en 2006 : construction d'une nouvelle salle climatisée pour Joliot-Curie et clôture neuve pour Marignac, conjointement au remplacement de plusieurs fenêtres pour ces 2 groupes.

- en 2005 : Aménagement d'une nouvelle salle de classe maternelle et d'une salle informatique à Marignac, et déjà changement de quelques fenêtres à Joliot-Curie).

Et l'on pourrait ainsi continuer tout au long du mandat (et des précédents, d'ailleurs).

En clair, rien que pour les 5 dernières années, nous avons investi chaque année 65 000 € dans les écoles.

Pour 2008, nos donateurs de leçons ont prévu ! : 30 000 €, la moitié moins !

Notre programme 2008-2014 prévoyait une restructuration complète de Joliot-Curie (sur laquelle un cabinet d'architecte réfléchissait déjà) et dans la ZAC de Valès, un terrain (offert par l'aménageur) était déjà réservé pour une éventuelle extension de Marignac...

C'est simple : puisque nos écoles sont, d'après vous, dans un état « déplorable » (sic), organisez donc une journée portes ouvertes, les Saint-Christolens jugeront eux-mêmes sur place !

3) Les faits. La voirie

Quant à la voirie communale, chaque année nous avons consacré une moyenne de 150 000 € pour sa réfection et son entretien, avec notamment la mise en enrobé de nombreux axes principaux : av du château, ch de la ferme, vieux village, rte de Montmoirac, rte du Mas rouge, ch de Valès, ch des Pensions, etc...

Seuls deux voies essentielles furent « négligées » : le haut de Valès et l'ancien chemin de Sommières... tout simplement parce qu'ils devaient faire l'objet d'un reconditionnement dans le cadre de la ZAC !

Pour information : la nouvelle municipalité a royalement prévu au budget 2008... 35 000 € !

Bulletin des Associations

On n'en sort pas de l'ASCL... Un pur hasard. Il paraît que des lecteurs ont été choqués dans ce bulletin, par l'article des Compagnons d'Elie... Nous aussi. Et le Comité municipal de rédaction dudit bulletin ?